

## Maison de naissance à Laval : 25 ans d'attente, ça suffit !

**Les familles lavalloises réclament une Maison de naissance : adoption d'une Déclaration citoyenne.** 25 ans après la légalisation de la pratique sage-femme, la 3<sup>ème</sup> plus grande ville du Québec demeure sans service – les partenaires du projet ENVIE exhortent le CISSS de Laval à concrétiser sa collaboration et à assumer son leadership auprès du MSSS afin de déposer, conjointement, une nouvelle demande pour une maison de naissance.

**Laval, le 14 juillet 2025** — Interpelés par le projet *Ensemble pour accueillir la vie* (ENVIE), quarante citoyennes, citoyens et intervenant-e-s en périnatalité ont signé, à la suite d'une mobilisation le 6 mai dernier, une **Déclaration citoyenne** réclamant l'accès à des services de sages-femmes à Laval.

« *Il est impensable que les futurs parents, dans une ville de plus de 450 000 habitants, soient encore **privés de cette option éprouvée et bénéfique** pour la santé globale.* », affirme Lysane Grégoire, directrice générale de Mieux-Naitre à Laval et porte-parole du projet ENVIE.

Les signataires de la **Déclaration** demandent au CISSS de Laval de participer à la co-construction d'un projet novateur de façon à répondre aux besoins des familles qui souhaitent cette alternative au suivi médical et à garantir des conditions d'accouchement qui soutiennent la physiologie, l'intimité et la dignité. L'indignation est grandissante chez les parents et les partenaires :

« **Aucune raison ne peut justifier qu'à Laval on soit les derniers, qu'on soit à la merci des listes d'attente pour un service de proximité si essentiel !** »

— *Dr François Dionne, médecin de famille et signataire de la Déclaration*

« **Le suivi avec sage-femme, ça n'a pas de prix : toute l'information complète et précise reçue, pouvoir prendre des décisions éclairées, le temps qui m'était consacré...** Cette expérience m'a redonné mon pouvoir en plus d'être très bénéfique. Par exemple, le début de l'allaitement a été très difficile, la visite de ma sage-femme chez moi a fait toute la différence pour que je puisse arriver à allaiter comme je le voulais. »

— *Anaëlle Caplan, mère et signataire de la Déclaration*

**Citoyen-ne-s et partenaires d'ENVIE sont déterminés à bâtir un projet exemplaire** où sages-femmes, autres professionnel-le-s et ressources communautaires se renforcent mutuellement. Profitant des États généraux sur la profession sage-femme, de la modernisation de la Loi sur les sages-femmes et de l'élargissement de leur champ de pratique, la démarche s'inscrit dans l'esprit du PAPPE<sup>1</sup> : soins centrés sur la famille, approche respectueuse et culturellement sécurisante, choix éclairé comme norme. Nous voulons **accompagner l'évolution de la pratique sage-femme dans un cadre novateur** qui en préserve l'essence — promouvoir et protéger la physiologie.

Malgré sa présence à la cellule de travail ENVIE, le CISSS refuse toujours de participer activement au volet *maison de naissance*, invoquant des règles administratives qui n'empêchent pourtant pas d'amorcer la co-construction du projet. Les signataires demandent l'ouverture du dialogue pour lever ce blocage afin d'identifier ensemble les prochaines étapes qui permettront d'offrir aux familles Lavalloises des services de sage-femmes dans les meilleurs délais.

**À propos d'ENVIE** - ENVIE est un projet collectif soutenu par la Politique régionale de développement social de Laval, visant à rassembler sous un même toit et à faire connaître les diverses ressources qui répondent aux besoins des futurs et nouveaux parents, incluant une maison de naissance.

**Source :** Lysane Grégoire, porte-parole, ENVIE | [info@mieuxnaitrealaval.org](mailto:info@mieuxnaitrealaval.org) | 438-831-4323

---

<sup>1</sup> Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028, Ministère de la Santé et des Services sociaux

## **Déclaration citoyenne pour l'accès aux services de sages-femmes et à une Maison de naissance à Laval**

Nous, citoyennes et citoyens de Laval, réunis en ce jour, affirmons haut et fort notre droit fondamental d'accéder à des services de sages-femmes et à une maison de naissance dans notre communauté.

Vingt-cinq ans après la légalisation de la profession au Québec, il est inacceptable que la troisième ville en importance de la province accuse un aussi grave retard en la matière. Cette absence compromet le libre choix des femmes, des personnes qui accouchent et des familles lavalloises quant aux services souhaités et contrevient aux engagements gouvernementaux relatifs à l'accessibilité aux maisons de naissance (Politique de périnatalité 2008-2018).

Nous invitons le CISSS de Laval, instance responsable, à concrétiser son engagement au travail de co-construction avec les sages-femmes, les citoyens et citoyennes concerné(e)s, ainsi que les partenaires engagés afin d'élaborer un projet réaliste et porteur d'innovation.

Nous exprimons notre appui entier au Projet Ensemble pour accueillir la vie (ENVIE), une initiative collective qui offre un cadre solide pour potentialiser et pérenniser la pratique des sages-femmes à Laval.

Considérant les freins majeurs que Santé Québec impose à tout développement dans le système de santé, il est impératif de déposer, dans les plus brefs délais, un projet novateur et économiquement avantageux au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Ce projet devra :

- Répondre aux besoins des familles qui désirent une alternative au suivi de grossesse médical;
- Favoriser l'essor de la pratique sage-femme;
- Respecter l'essence et la philosophie de cette profession, notamment en garantissant aux familles des conditions d'accouchement qui soutiennent la physiologie, l'intimité, la dignité et les valeurs des parents.

Rappelons que l'expertise spécifique des sages-femmes apporte des solutions concrètes pour soulager un système de santé en crise. En effet, leur pratique, fondée sur une utilisation judicieuse de la technologie, permet de réduire les interventions évitables, d'abaisser les taux de morbidité et, par conséquent, de diminuer les coûts.

Nous demandons au CISSS de Laval de tout mettre en œuvre, en collaboration étroite et constructive avec les familles lavalloises et les organisations qui les représentent, mobilisées dans la cellule ENVIE, pour favoriser la concrétisation de ce projet avec diligence et responsabilité.

Animés par le souci de soutenir le CISSS dans la réalisation de ce mandat, nous nous engageons à contribuer activement et dans l'intérêt supérieur des familles. Notre mobilisation est résolue, notre demande est légitime et notre engagement est collectif.

*Déclaration adoptée à Laval, le 6 mai 2025, dans le cadre de l'activité  
« Un service sage-femme à Laval : on se mobilise! »*

*Rosalind Wong, François Dionne MD, Khady Konaté, Anne Lapierre, Camille, Jennifer Welch, IBCLC, Noémy Leroux, Sara Frattolillo, Lysane Grégoire, Anaëlle Caplain, Nathalie Thibodeau, Maha, Annabelle C., Claudia Faille, Michelle Morin, Joanie Pilon-Proulx, Marie Claude, Katherine Labbé, Frédérique, Laurance, Desirée Boudreau, Aurore, Joëly, Rania Tannous, Rachel, Marjolaine Sioui, Carole-Anne, Marie-Lou, Marilynne, Angèle Trudeau, Odile, Mathieu Roy, Valérie G., Anne Julien, Arianne, Christine Bourdeau, Mathilde Gauthier-Grégoire, Viviane, Viviane Marcotte-L'Heureux, Charlotte, Marie Jeanne, Mathilde Pointud.*